

## VOS COMMUNES

AILLON-LE-JEUNE

## Le maire : « La piscine sera transformée en bain nordique »

Serge Tichkiewitch, maire d'Aillon-le-Jeune et vice-président de Grand Chambéry chargé du tourisme et des activités de loisirs, fait le point sur les projets de la commune et sur l'avenir de la station.

La Covid-19 a-t-elle ralenti ou, au contraire, accéléré la réflexion sur l'évolution de la station des Aillons-Margériaz ?

« Nous avons poursuivi cette réflexion. Le stade de neige d'Aillons-Margériaz 1000 va devenir une station quatre saisons, d'où l'ouverture du Pays suspendu des géants l'été dernier, qui est encore ouvert en ce moment, les week-ends. Une étude est en cours pour développer un stade de glisse quatre saisons dans les deux ans à venir : luge, bouée, vélo, descente sur rail, etc. Nous allons développer l'activité sur le haut du mont Pelat, avec toujours du ski l'hiver mais aussi des pistes de trail, du parapente, des descentes VTT, une cabane dans les arbres et un observatoire astronomique. Et à Aillons 1000, le parc de camping va être déplacé près de la piscine pour être remplacé par un stade multisport et une patinoire. Tout est prévu dans les plans de financement des cinq ans de la commune. »

L'année dernière, Aillons-Margériaz 1000 manquait de neige. Cet hiver, tout était réuni pour faire une belle saison. Il y a quand même des réservations pour les vacances de février ?



Le centre de vacances Les Nivéoles, à Aillon-le-Jeune, n'a reçu qu'une classe de neige cet hiver. Son activité a souffert, pourtant son potentiel est énorme, avec la piscine communale et sa salle de spectacle toute neuve. Photo Le DL/I.B.



Serge Tichkiewitch, maire d'Aillon-le-Jeune et vice-président de Grand Chambéry. Photo Le DL/I.B.

« Effectivement, l'hiver dernier, Aillons 1000 n'a pu ouvrir que quatre jours, faute de neige.

**75%**  
C'est le taux de réservation déjà enregistré pour des séjours à Aillons-Margériaz pour les vacances de février. Une clientèle qui se dit «solidaire» de la station.

À Margériaz, en ce début d'hiver, on n'avait pas voulu permettre aux compétiteurs de s'entraîner, si on interdisait aux autres enfants de skier. Les cours ont repris quand on a mis en route le tapis pour le public. Pour les vacances, nous avons un taux de réservation de 75 à 80 %. Les gens nous disent qu'ils sont solidaires et que, même sans ouverture des remontées mécaniques, ils maintiendront leur séjour pour retrouver la nature.

Sauf confinement, bien sûr. »

Où en est le projet de rénovation de la piscine ?

« Nous allons transformer la piscine estivale extérieure en bain nordique à 28 °C ouvert toute l'année, avec espace sauna, jeux et toboggan l'été. On passera d'une fréquentation de 7 500 personnes par an à 27 000. L'idée est d'accueillir les touristes qui veulent se détendre après une journée de ski, mais aussi les enfants des Bauges qui doivent apprendre à nager dans le cadre du programme obligatoire de l'Éducation nationale. Nous manquons de bassins de natation. Aujourd'hui, les enfants doivent se rendre sur Chambéry. Ce qui veut dire une heure de descente, une heure de remontée et un minimum de 50 élèves pour remplir un car. »

Grand Chambéry va-t-elle la financer ?

« Avant la Covid, l'État s'était engagé à financer 80 % de la piscine, dont le coût total est de 2,7 millions d'euros. Ce n'est plus à l'ordre du jour. Aujourd'hui, la sous-préfète s'engage à trouver les subventions dans le cadre du plan de relance, de l'Agence nationale du sport, etc. Et nous attendons des réponses de la Région et du Département. Nous travaillons à créer un budget à l'Agglo 2022-2026, pour insérer la piscine communale d'Aillon dans le plan pluriannuel d'investissement. L'Agglomération financera une partie du fonctionnement de la piscine, qui s'élèvera à 120 000 €. Elle pourrait ouvrir en décembre 2023. »

Le centre de vacances Les

Nivéoles va également être rénové ?

« Oui, après avoir rénové la salle de spectacle il y a trois ans, nous allons investir 1,5 million d'euros dans la rénovation thermique des Nivéoles. Les subventions de l'Ademe et de l'Asder couvriront 55 à 60 % du projet. L'isolation par l'extérieur n'étant pas adaptée sur les trois bâtiments, nous allons changer les huisseries et la ventilation, installer une chaudière à bois déchiqueté et des panneaux solaires. Nous passerons ainsi de 323 tonnes de CO<sub>2</sub> rejetés par an à 16 tonnes. Et la facture d'électricité (chauffage principalement) diminuerait de 75 000 € à 40 000 € par an. Les travaux pourraient démarrer en juin. »

Propos recueillis par Ingrid BRUNSCHWIG